
Procès-verbal de la 3^e séance ordinaire du Conseil d'établissement du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue le mardi 13
février 2024, à 16 h 30, au local 3012

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Karianne Bolduc
Natalie Chouinard
Marie-Josée Dorval
Mélissa Rousseau

MM. Éric Archambault
Éric Bérubé
Alexandre Dumont
Benoit Ouellet
Dominic St-Pierre

Sont absents :

Gino Albert
James Bolduc
Rodrigue Leclerc

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 30. Après vérification des présences, nous constatons que nous avons quorum. M. Benoit Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Présentation de Mme Natalie Chouinard, nouvellement membre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Benoit Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Éric Bérubé et appuyée par M. Alexandre Dumont.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Puisque le procès-verbal de la séance du 5 décembre dernier a été acheminé avant la rencontre, nous n'en ferons pas la lecture.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023 tel que déposé est proposée par Mme Marie-Josée Dorval et appuyée par Mme Mélanie Binette.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Mme Élisabeth Côté est actuellement en France pour environ 3 semaines dans le but de faire la promotion du Centre.

Un groupe de 7 élèves de charpenterie-menuiserie et d'électricité en aussi en France pour un stage d'une durée de 4 semaines.

5. Règles de régie interne – amendement

Les règles de régie interne ont été adoptées en début d'année, mais nous devons les amender à la suite d'une modification de la LIP. Nous devons maintenant respecter un délai de 7 jours pour les convocations ainsi que pour la transmission des documents. Il ne sera dorénavant plus permis d'ajouter un sujet qui n'a pas été annoncé à l'ordre du jour.

Pour les réunions extraordinaires, le délai est passé de 24 heures à 48 heures.

L'amendement des règles de régie interne est proposé par Mme Mélissa Rousseau et adopté par M. Éric Archambault.

Adopté à l'unanimité.

6. Consultation sur l'organisation scolaire

a) Liste des écoles 2024-2025 – projet

Aucun changement par rapport à l'année dernière

L'adoption du projet de Liste des écoles 2024-2025 est proposée par M. Éric Bérubé et appuyée par Mme Marie-Josée Dorval.

Adopté à l'unanimité.

b) Actes d'établissement 2024-2025 – projet

Pour la FP, nous avons l'Envol, le CFP, l'École secondaire Chanoine-Beaudet, l'école Marguerite-Bourgeois ainsi que La Polyvalente à La Pocatière.

On déclare cette année deux nouveaux immeubles : le Centre de services de La Pocatière et celui de Rivière-du-Loup puisque nous avons maintenant une salle dans chacun de ces édifices.

L'adoption du projet d'Actes d'établissement 2024-2025 est proposée par M. Dominic St-Pierre et appuyée par Mme Mélissa Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

7. Visites industrielles – Mécanique d'engins de chantier

Nous avons autorisé les visites industrielles en bloc en début d'année, mais nous vous informons quand même lorsque possible des visites à venir.

L'adoption du projet de visite industrielle est proposée par Mme Natalie Chouinard et appuyée par M. Éric Archambault.

Adopté à l'unanimité.

8. Dons

a) Sollicitation pour le Gala Méritas

Présentation plan de commandites et du tableau à jour des commanditaires reçus jusqu'à maintenant pour le Gala Excellence.

b) Matériaux pour le secteur Usinage

Don de matière plastique et de téflon pour environ 2 000 \$ de l'entreprise Premier Tech aux élèves en usinage.

L'adoption des dons et commandites est proposée par M. Alexandre Dumont et appuyée par Mme Mélanie Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

9. Autres points

- a)
- b)
- c)

10. Période de questions du public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

11. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 16 avril prochain, à 16 h 30, au local 3012.

12. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, M. Benoit Ouellet prononce la levée de la séance à 17 h.

La levée de la séance est proposée par M. Éric Bérubé et appuyée par Mme Mélanie Binette.

Adopté à l'unanimité.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

BO/kb